

La « taxe » copie privée pourrait augmenter de 15 %

Les consommateurs pourraient bien écopier en 2009 d'une augmentation substantielle de la redevance perçue sur le prix des supports numériques de stockage .../...

.../... ces ayants droit ont proposé un nouveau mode de calcul de la « taxe » actuellement en révision. Ils réclament une hausse des barèmes de 15 %, fondée non pas sur une réévaluation des critères de base mais sur l'inflation enregistrée ces dernières années.

Suite et source => 01net.

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 21 novembre 2008

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8975-taxe-copie-privee-pourrait-augmenter-15.html>